



La langue le plus fréquemment utilisée dans les situations formelles au travail

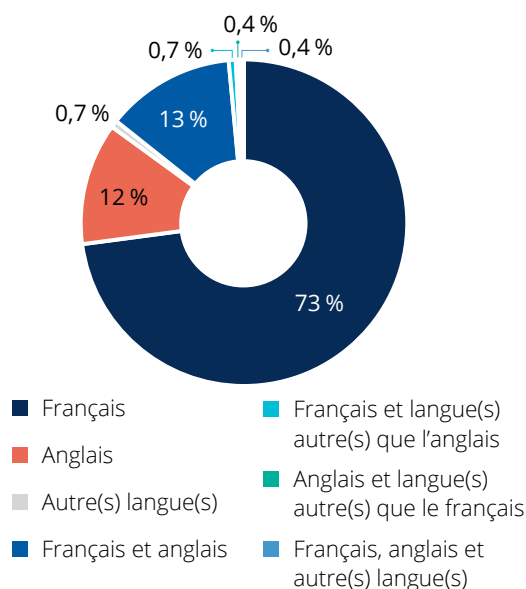
Fiche-synthèse | Résultats 2024

L'Étude sur la situation des langues parlées au Québec est une nouvelle enquête de l'Institut de la statistique du Québec qui a pour but de recueillir des données fiables et objectives sur les différentes langues parlées au Québec dans divers contextes de vie, que ce soit à la maison, au travail ou dans les commerces. Elle vise aussi à connaître les langues utilisées pour naviguer sur Internet et pour écouter ou lire des contenus culturels. L'enquête a été réalisée du 10 janvier au 26 août 2024 auprès de 45 280 personnes répondantes.

Résultats

En 2024, environ 73 %, des Québécois et Québécoises de 15 ans et plus ayant travaillé au cours des 12 derniers mois ont le plus fréquemment utilisé, dans les situations formelles au travail, le français, 12 % ont utilisé le plus fréquemment l'anglais et 13 %, le français et l'anglais. Le reste des travailleurs et travailleuses a utilisé le plus fréquemment une ou plusieurs autres langues que le français ou l'anglais (0,7 %) ou une autre combinaison de langues (0,7 % le français et une ou plusieurs autres langues, 0,4 % l'anglais et une ou plusieurs autres langues et 0,4 %, le français, l'anglais et une ou plusieurs autres langues).

Langue(s) le plus fréquemment¹ utilisée(s) dans les situations formelles² au travail, population de 15 ans et plus³, Québec, 2024



1. Une personne peut utiliser dans les situations formelles au travail d'autres langues en plus de celle(s) qu'elle utilise le plus fréquemment dans ces situations. Les données présentées ici ne rendent donc pas compte de l'ensemble des langues utilisées et il est important d'inclure la mention « le plus fréquemment » lorsque ces données sont citées.
2. Les situations formelles sont celles où la personne réalise les tâches associées à son emploi.
3. Population de 15 ans et plus qui a travaillé au cours des 12 derniers mois.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, 2024.

Les langues utilisées et les territoires à l'étude

Le français

En 2024, c'est dans la municipalité de Gatineau que la proportion de travailleuses et travailleurs de 15 ans et plus utilisant le plus fréquemment le français dans les situations formelles est la plus faible (48 %), et c'est dans la région administrative (RA) de la Capitale-Nationale (88 %) et ailleurs au Québec (87 %) qu'elle est la plus forte. À noter qu'aucune différence n'est détectée entre les proportions estimées pour la RA de la Capitale-Nationale et celle estimée pour les territoires d'ailleurs au Québec. La proportion de personnes de 15 ans et plus qui, au travail, dans les situations formelles, utilisent le plus fréquemment le français est d'environ 52 % sur l'île de Montréal et de 72 % dans le reste de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. À noter que la proportion à l'échelle de la RMR de Montréal est estimée à 62 %, ce qui est supérieur à la proportion estimée pour la municipalité de Gatineau, mais inférieur à celle estimée pour la RA de la Capitale-Nationale et pour les territoires d'ailleurs au Québec.

L'anglais

La proportion de personnes de 15 ans et plus qui, au travail, dans les situations formelles, ont utilisé le plus fréquemment l'anglais est d'environ 31 % dans la municipalité de Gatineau, contre 3,7 % dans la RA de la Capitale-Nationale. Sur l'île de Montréal, cette proportion est d'environ 24 %, tandis qu'elle est de 11 % dans le reste de la RMR de Montréal et de 4,7 % ailleurs au Québec. On ne détecte pas d'écart significatif entre la proportion estimée pour la RA de la Capitale-Nationale et celle estimée pour ailleurs au Québec. Sur l'ensemble de la RMR de Montréal, la proportion est de 17 %, et est différente des proportions estimées pour les autres territoires.

Le français et l'anglais

La proportion de personnes de 15 ans et plus qui, au travail, dans les situations formelles, utilisent le plus fréquemment le français et l'anglais est d'environ 19 % dans la municipalité de Gatineau, de 17 % dans la RMR de Montréal et de près de 7 % dans chacun des autres territoires visés par l'enquête (RA de la Capitale-Nationale et ailleurs au Québec). On ne détecte pas d'écart significatif entre la proportion estimée pour la RMR de Montréal et celle estimée pour la municipalité de Gatineau. Sur l'île de Montréal, la proportion de personnes qui, au travail, dans les situations formelles, utilisent le plus fréquemment le français et l'anglais est de 20 %, contre 14 % dans le reste de la RMR. À noter qu'il n'y a aucune différence statistiquement significative entre la proportion estimée pour l'île de Montréal (17 %) et celle estimée pour la municipalité de Gatineau (19 %).

Langue(s) le plus fréquemment utilisée(s) dans les situations formelles¹ au travail selon le territoire², population de 15 ans et plus³, Québec, 2024

	Français	Anglais	Autre(s) langue(s)	Français et anglais	Français et langue(s) autre(s) que l'anglais	Anglais et langue(s) autre(s) que le français	Français, anglais et autre(s) langue(s)
	%						
Ensemble du Québec	72,9	12,1	0,7	12,8	0,7	0,4	0,4
Territoire (découpage avec l'ensemble de la RMR de Montréal)							
RMR de Montréal	62,2 ^{ab}	17,4 ^{ab}	1,1	17,2 ^{ab}	0,8 ^a	0,7	0,7 ^a
Région administrative de la Capitale-Nationale	88,0 ^a	3,7 ^a	x	7,3 ^{ac}	0,4 ^{**}	x	x
Municipalité de Gatineau	48,4 ^{ab}	30,9 ^{ab}	x	19,3 ^{cd}	0,2 ^a ^{**}	0,5 ^{**}	x
Ailleurs au Québec	87,1 ^b	4,7 ^b	x	7,1 ^{bd}	0,6 [*]	x	0,1 ^a ^{**}
Territoire (découpage avec l'île de Montréal et le reste de la RMR de Montréal)							
Île de Montréal ⁴	51,5 ^{ab}	24,0 ^{ab}	1,5 ^a	20,1 ^{ab}	0,9 ^a	1,1 ^a	0,9 ^a
Reste de la RMR de Montréal	72,1 ^{abcd}	11,3 ^{ab}	0,7 ^a [*]	14,4 ^{abcd}	0,7	0,4 ^a [*]	0,5 ^a [*]
Région administrative de la Capitale-Nationale	88,0 ^{ac}	3,7 ^a	x	7,3 ^{ac}	0,4 ^{**}	x	x
Municipalité de Gatineau	48,4 ^{cd}	30,9 ^{ab}	x	19,3 ^{cd}	0,2 ^a ^{**}	0,5 ^{**}	x
Ailleurs au Québec	87,1 ^{bd}	4,7 ^b	x	7,1 ^{bd}	0,6 [*]	x	0,1 ^a ^{**}

RMR Région métropolitaine de recensement.

x Données confidentielles.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Les situations formelles sont celles où la personne réalise les tâches associées à son emploi.

2. Il s'agit du territoire de résidence (lequel peut être différent du territoire où est situé le lieu de travail de la personne).

3. Population de 15 ans et plus qui a travaillé au cours des 12 derniers mois.

4. Correspond à la région administrative de Montréal.

Notes : Pour connaître les intervalles de confiance de chaque donnée, consulter le fichier Excel disponible dans le [site Web de l'Institut](#).

Il est à noter que dans le *Tableau de bord sur la situation linguistique au Québec* du ministère de la Langue française, la catégorie nommée « français » correspond à la fusion de deux des catégories du présent tableau : « français » et « français et langue(s) autre(s) que l'anglais ». De même, la catégorie nommée « anglais » dans le tableau de bord du ministère correspond à la fusion des catégories « anglais » et « anglais et langue(s) autre(s) que le français » et la catégorie nommée « français et anglais » correspond à la fusion des catégories « français et anglais » et « français, anglais et autre(s) langue(s) ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, 2024.

Source et construction de l'indicateur

Dans l'*Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, l'indicateur sur la langue le plus fréquemment utilisée au travail dans les situations formelles est obtenu à partir de deux questions : celle sur la connaissance des langues et celle sur la fréquence d'utilisation des langues pour réaliser les tâches associées aux fonctions de l'emploi principal. Voici une description des deux questions utilisées pour la construction de l'indicateur et un résumé de la manière dont celui-ci a été construit.

Question sur la connaissance des langues (intitulé, choix de réponses et consignes)

Au début du questionnaire, les personnes répondantes sont invitées à déclarer toutes les langues qu'elles connaissent suffisamment pour tenir une conversation simple. La question sur la connaissance des langues est posée de la manière suivante : « Quelle langue connaissez-vous suffisamment pour tenir une conversation simple ? Vous pouvez indiquer plusieurs langues. N'oubliez pas d'indiquer toutes les langues que vous connaissez, y compris celle dans laquelle vous répondez à l'étude ». Les options de réponse permettent de sélectionner jusqu'à cinq langues à partir de menus déroulants. Chaque menu déroulant propose une sélection de 156 langues issues d'une classification utilisée au Recensement de la population de 2021^{1,2}. Les langues sont également présentées dans un ordre particulier, à savoir :

- Français
- Anglais

- Les différentes langues autochtones³, triées par ordre alphabétique
- Les autres langues⁴, triées par ordre alphabétique
- Langue absente de la liste⁵

La ou les langues sélectionnées par la personne répondante sont celles dans lesquelles elle déclare être en mesure de tenir une conversation simple. Ces langues sont reprises dans la question sur la fréquence d'utilisation des langues dans différentes situations.

Question sur les langues utilisées pour réaliser les tâches associées aux fonctions de l'emploi principal (intitulé, choix de réponses et consignes)

Dans le questionnaire, la question sur la fréquence d'utilisation de différentes langues pour réaliser les tâches associées aux fonctions de l'emploi principal est posée à toutes les personnes répondantes qui déclarent avoir travaillé au cours des 12 mois précédant la collecte, à temps partiel⁶ ou à temps plein⁷. La question est posée de la manière suivante : « Pouvez-vous me dire à quelle fréquence dans votre emploi principal, vous réalisez les tâches associées à vos fonctions en [CLX] ? ».

CLX fait référence à chacune des langues que la personne a déclaré connaître suffisamment pour tenir une conversation simple, c'est-à-dire celles nommées à la question sur la connaissance des langues. En plus des langues CLX, la personne répondante a la possibilité de déclarer une autre langue qu'elle utilise

1. [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021 – annexe 2.2 Langue maternelle, langue parlée à la maison et langue de travail, classifications de 2021, 2016 et 2011](#) (statcan.gc.ca).

2. Dans le menu déroulant se trouve aussi un choix « langue absente de la liste ». Si cette option est retenue, la personne répondante peut saisir sa langue dans une boîte ouverte. L'ISQ a ensuite procédé au recodage des langues saisies dans les boîtes ouvertes.

3. Pour figurer dans le menu déroulant, une langue autochtone doit avoir été déclarée par au moins une personne comme langue maternelle lors du recensement de 2021.

4. Pour figurer dans le menu déroulant, une langue doit avoir été déclarée par au moins 100 personnes comme langue maternelle lors du recensement de 2021.

5. Si cette option est retenue, la personne répondante peut saisir sa langue dans une boîte ouverte.

6. Un emploi à temps partiel occupe l'employé ou l'employée moins de 30 heures par semaine.

7. Autrement dit, toute personne qui déclare avoir travaillé dans les 12 derniers mois est prise en considération. Cela inclut par exemple les personnes étudiantes et les personnes retraitées qui travaillent.

pour réaliser les tâches associées aux fonctions de son emploi principal, mais qu'elle n'a pas déclarée à la question sur la connaissance des langues⁸. Pour chacune de ces langues, les choix de réponses proposés à la question sur la fréquence d'utilisation des langues sont : toujours ou presque⁹, souvent¹⁰, parfois¹¹, rarement¹², jamais¹³, ne s'applique pas¹⁴, ne sait pas, ne répond pas.

Construction de l'indicateur

Les catégories de fréquences d'utilisation sont utilisées pour construire l'indicateur de la langue le plus fréquemment utilisée dans les situations formelles au travail. Plus concrètement, pour chaque

personne, la ou les langues ayant la fréquence d'utilisation la plus élevée sont conservées pour la construction de l'indicateur, et ce, quelle que soit l'intensité de la fréquence (toujours ou presque, souvent, parfois, rarement¹⁵). Les trois exemples suivants illustrent des situations fictives avec les langues retenues pour la construction de l'indicateur (indiquées en gras dans les tableaux) des langues le plus fréquemment utilisées dans les situations formelles au travail.

Pour le cas 1, la langue retenue est le français, car c'est la langue pour laquelle la fréquence est la plus élevée. Pour le cas 2, l'anglais et le français sont les deux langues utilisées le plus fréquemment. Enfin,

Cas 1 (fictif)

Langues connues (CLX)	Fréquence d'utilisation				
	Toujours ou presque	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais
Français	X				
Anglais			X		

Cas 2 (fictif)

Langues connues (CLX)	Fréquence d'utilisation				
	Toujours ou presque	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais
Français		X			
Anglais		X			
Espagnol				X	

Cas 3 (fictif)

Langues connues (CLX)	Fréquence d'utilisation				
	Toujours ou presque	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais
Français					X
Anglais					X
Mandarin		X			

8. Autrement dit, une langue dans laquelle la personne répondante n'a pas déclaré pouvoir tenir une conversation simple. Une instruction supplémentaire demande à la personne répondante d'indiquer, en cas d'utilisation de plusieurs langues, celle qu'elle utilise le plus souvent.
9. La définition fournie aux personnes répondantes est : vous utilisez uniquement ou presque exclusivement la langue indiquée pour réaliser l'action.
10. La définition fournie aux personnes répondantes est : vous utilisez la langue indiquée au moins la moitié des fois où vous réalisez l'action, mais pas toujours ou presque.
11. La définition fournie aux personnes répondantes est : vous utilisez la langue indiquée moins de la moitié des fois où vous réalisez l'action, tout en l'utilisant plus que de façon exceptionnelle.
12. La définition fournie aux personnes répondantes est : vous utilisez la langue indiquée de façon exceptionnelle pour réaliser l'action.
13. La définition fournie aux personnes répondantes est : vous n'utilisez pas la langue indiquée pour réaliser l'action.
14. La définition fournie aux personnes répondantes est : vous ne faites pas cette action.
15. La question posée ne tient pas compte de la fréquence à laquelle l'action est réalisée, que ce soit une fois par jour ou une fois par mois. Elle porte seulement sur la fréquence d'utilisation des langues.

pour le cas 3, c'est le mandarin. À noter que dans la construction de l'indicateur, toutes les langues autres que le français et l'anglais sont regroupées dans une modalité « autre(s) langue(s) ».

Une fois que la ou les langues le plus fréquemment utilisées sont identifiées, nous pouvons construire trois variables intermédiaires : une première variable pour le français, une seconde variable pour l'anglais et une dernière variable pour les autres langues que le français et l'anglais. Chaque variable intermédiaire peut avoir comme valeur :

- 1, pour la langue qui obtient la fréquence la plus élevée ;
- 2, pour les langues qui n'ont pas la fréquence d'utilisation la plus élevée (que ce soit parce que la langue n'est pas utilisée ou parce qu'elle n'est pas utilisée suffisamment fréquemment).

Autrement dit, la variable intermédiaire pour le français est égale à 1 si la personne déclare que le français est la langue ou une des langues utilisées ayant la fréquence d'utilisation la plus élevée, et la variable intermédiaire pour l'anglais est égale à 1 si la personne déclare que l'anglais est la langue ou une des langues utilisées ayant la fréquence d'utilisation la plus élevée. Pour les langues autres que le français et l'anglais, il suffit qu'une de ces langues soit déclarée comme celle ayant la fréquence la plus élevée pour que la variable intermédiaire des langues autres que le français et l'anglais, soit égale à 1.

Ensuite, les différentes combinaisons des trois variables intermédiaires permettent de construire l'indicateur de la langue le plus fréquemment utilisée. Par exemple, si la variable intermédiaire pour le français est égale à 1 et que les variables intermédiaires pour l'anglais et les autres langues sont égales à 2, alors on considérera que la personne utilise, pour réaliser les tâches liées à son emploi, le plus fréquemment le français pour réaliser les tâches liées à son emploi. Le tableau 2 ci-dessous décrit les différentes combinaisons possibles.

Finalement, les différentes combinaisons des trois variables intermédiaires permettent d'appliquer à l'indicateur de la langue le plus fréquemment utilisée les modalités suivantes :

- Français
- Anglais
- Autre(s) langue(s)
- Français et anglais
- Français et autre langue que l'anglais
- Anglais et autre langue que le français
- Français, anglais et autre

Tableau 2

Les différentes combinaisons possibles et la modalité de recodage associée

Variables intermédiaires			Modalité de recodage
Français	Anglais	Autre(s) langue(s)	
1	2	2	Français
2	1	2	Anglais
2	2	1	Autre(s) langue(s)
1	1	2	Français et anglais
1	2	1	Français et autre langue que l'anglais
2	1	1	Anglais et autre langue que le français
1	1	1	Français, anglais et autre langue

Portée et limites de l'indicateur sur la langue le plus fréquemment utilisée au travail dans les situations formelles

La langue le plus fréquemment utilisée au travail dans les situations formelles reflète un des aspects de la sphère dite « publique ». Cet indicateur concerne les langues utilisées (pour lire, écrire, comprendre et parler) au travail. Cela peut renvoyer à la langue utilisée dans une grande diversité de situations, comme la communication entre collègues ou avec le supérieur immédiat ou la supérieure immédiate, la rédaction de documents, l'utilisation de logiciels, la communication avec la clientèle au Québec ou à l'extérieur du Québec, etc.

Cependant, cet indicateur a aussi des limites :

- L'indicateur ne couvre pas les langues employées dans des situations informelles au travail, comme lors d'une pause ou dans les couloirs.
- La question sur les langues utilisées au travail dans les situations formelles ne fournit pas d'information sur le temps précis ou estimé d'utilisation des langues dans les diverses situations formelles de travail.
- L'indicateur réfère uniquement à la ou aux langues le plus fréquemment utilisées.
- L'indicateur ne fournit pas d'information sur les préférences de langue des personnes ni sur les raisons d'utilisation d'une langue plutôt que d'une autre, et ne prend pas en compte la fréquence de réalisation des activités. Que la personne ait travaillé tous les jours ou une fois par semaine, c'est la langue le plus fréquemment utilisée lors de l'activité qui est prise en considération.

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025). *Étude sur la situation des langues parlées au Québec en 2024. La langue le plus fréquemment utilisée dans les situations formelles au travail* [En ligne], L'Institut, 7 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/ESLPQ2024-langue-utilisee-travail.pdf].

Ce document a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :
Direction des statistiques
sociodémographiques

Pour plus de renseignements :
Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)
Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca
Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2025
ISBN 978-2-555-00929-5 (en ligne)
© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2025
Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction